

Candidature au Conseil d'administration de l'EHESS
Élections de mars 2017

“Profession de foi” de Marie-Aude Fouéré et de Christelle Rabier (Collège 3)

Nous présentons notre candidature en binôme au conseil d'administration de l'École (titulaire : Fouéré ; suppléante : Rabier) pour les élections de mars 2017. L'implication dans les instances de notre institution nous tient à cœur en tant que maîtresses de conférences récemment élues (Rabier : 2013 ; Fouéré : 2014), désireuses de nous approprier le fonctionnement de l'École mais aussi de participer pleinement aux évolutions scientifiques et institutionnelles, en cours et à venir, liées à la place de l'École au sein de la COMUE PSL.

Depuis notre entrée à l'École, nous avons chacune, à plusieurs reprises, assumé des responsabilités institutionnelles à différents niveaux :

- 1/ commission électorale MCF : Rabier, 2014 ; Fouéré, 2016 (et 2018)
- 2/ comité d'organisation des 40 ans de l'EHESS : Rabier, 2014-2015
- 3/ conseil pédagogique : Rabier mention Recherches comparatives en anthropologie, histoire et sociologie depuis 2013 ; Fouéré mention Ethnologie et anthropologie sociale depuis 2014
- 4/ représentants EHESS au conseil de formation de PSL : Fouéré depuis mi-2016
- 5/ invités EHESS au conseil académique de PSL : Fouéré depuis mi-2016

Nos profils complémentaires nous permettent de représenter plusieurs disciplines, aires, laboratoires, pôles institutionnels et de prendre en considération les enjeux différents qui les caractérisent. L'une est anthropologue spécialiste des politiques et des pratiques de la mémoire (Fouéré), en dialogue avec l'histoire et la science politique, l'autre est historienne et sociologue des sciences et de la médecine (Rabier) ; l'une est africaniste, l'autre européeniste ; l'une est membre de l'Institut des mondes africains (IMAF), l'autre du Centre Norbert Elias (CNE) ; enfin, l'une est basée à Paris, l'autre au pôle régional de Marseille. Nous voyons cette diversité d'ancrages comme une richesse pour contribuer au renforcement du projet de « faire École » : l'unité de notre institution nécessite d'examiner les enjeux pédagogiques, scientifiques et institutionnels dans leur pluralité, pour y répondre au mieux tout en maintenant l'intégrité de l'École.

Au vu du défi que représente la place de l'École au sein de PSL (comme l'ont montré les débats en assemblée des enseignants du 4 février dernier et le clivage marqué qui se dégage des résultats du vote), nous souhaitons mettre au cœur de notre profession de foi la définition et la défense des orientations stratégiques de l'École, ceci dans le respect absolu des décisions prises et votées en assemblée. Il s'agira pour nous d'examiner les différents dossiers administratifs, juridiques, comptables et de politique scientifique soumis en CA dans l'objectif de protéger les fonctionnements collégiaux de l'École, de maintenir ses formations et l'originalité de ses séminaires, de renforcer ses budgets scientifiques et de fonctionnement, et de faciliter des collaborations d'enseignement et de recherche utiles et bénéfiques avec les autres établissements membres de PSL (et en dehors de PSL). Notre présence dans des instances de PSL (conseil de formation, conseil académique) permettra d'appuyer cet objectif sur une compréhension plus approfondie des fonctionnements de PSL. Il s'agira aussi d'aider à l'accompagnement du déménagement de l'École dans le campus Condorcet (première vague) afin de continuer à négocier au mieux sa place institutionnelle et son installation physique. Enfin, nous serons attentives aux enjeux moins conjoncturels que ceux de PSL et de Condorcet, mais eux aussi essentiels, qui se présenteront au cours des quatre prochaines années : gouvernance de l'École, rémunérations et primes, lutte contre les discriminations et renforcement de la parité, politique envers les étudiant.e.s et chercheur.e.s réfugié.e.s, politique de visibilité et de partenariats, etc., ceci en collaboration avec les autres instances et comités de l'École et dans un souci de consultation et de transparence.

Paris, le 28 février 2017

Marie-Aude Fouéré


Christelle Rabier
